

## Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivières des Usses

19, rue du Grand Pont  
74 270 FRANGY  
04.50.01.46.99

[smecru@gmail.com](mailto:smecru@gmail.com)

### DYNAMIQUE HYDRO



18, avenue Charles De Gaulle  
69370 Saint Didier au Mont d'Or  
Tél : 04 78 83 68 89

[contact@dynamiquehydro.fr](mailto:contact@dynamiquehydro.fr)

### HYDRETUDES



815 route de Champ Farçon  
74370 Argonay  
Tél : 05 50 27 17 26

[contact@hydretudes.com](mailto:contact@hydretudes.com)

## Diagnostic hydro-géomorphologique des cours d'eau du bassin versant des Usses

### Compte rendu de la réunion de RENDU de l'étude :

#### Présentation et validation du schéma de gestion et des actions à mener

du 20 septembre 2011 à Frangy

**COMPLEMENTS AU DOCUMENT DE RETOUR DU COPIL** rédigé par le SMECRU et transmis au prestataire et au CoTech le 10 octobre 2011

Rédacteurs du compte rendu : C MONNERET, DYNAMIQUE HYDRO ; L GUITARD, HYDRETUDES ;

Validation et compléments : P BROUST, SMECRU

### Liste de présence :

Nom	Prénom	Organisme représenté	Contact
DAMOUR	Mathias	DDT - SEE	mathias.damour@haute-savoie.gouv.fr
BOUVIER	Jean-Maurice	DDT 74 – service Eau Environnement	jean-maurice.bouvier@haute-savoie.gouv.fr
DIVET	Eric	CNR	e.divet@cnr.tm.fr
JEANTET	Christian	CG74	
FOURCY	Michel	Commune de Mesigny	
BLANDIN	Michel	Commune de Mesigny	
PANSARD	Romain	Chambre d'Agriculture 74	romain.pansard@haute-savoie.chambagri.fr
PELLEGRINI	Isabelle	Agricultrice –Chambre d'Agriculture 74	legaec.leschardonnerets@wanadoo.fr
DUVERNE	Philippe	CG74 DR Arrondissement de Saint Julien	philippe.duverne@cg74.fr
LACROIX	Jean-René	CG74 DR CTD de Seyssel	jeanrene.lacroix@cg74.fr
VIONNET	Christine	Mairie Usinens	mairieusinens@orange.fr
VIALA	Grégory	Communauté de Communes	g.viala@ccpaysdecruseilles.org

		de Cruseilles	
COUTTY	Philippe	Mairie de Cruseilles	mairie@cruseilles.fr
MARQUESTE	Cécile	AGENCE DE L'EAU RM&C	cecile.marqueste@eurmc.fr
FEL	Béatrice	CG74 Service Environnement	beatrice.fel@cg74.fr
DENIS-BISIAUX	Hélène	Région RA	hdenis-bisiaux@rhonealpes.fr
COURRIOUX	Armand	CPIE BG	eau-cpie.bugeygenevois@orange.fr
PERRIOLLAT	Fabien	FRAPNA 74	fabien.perriollat@cern.ch
POYRAULT	Alain	SMECRU (Président)	alain.poyrault@frangy.fr
BUNZ	Christian	SMECRU (Vice Président)	mairie@cruseilles.fr
BROUST	Perrine	SMECRU (Chargée Missions)	smecru@gmail.com
BEJOT	Cédric	SMECRU (Technicien)	technicien.smecru@gmail.com
GUITARD	Lionel	HYDRETUDES	Lionel.guitard@hydretudes.com
MONNERET	Charles	DYNAMIQUE HYDRO	cmonneret@dynamiquehydro.fr

**Excusés :** Monsieur MONTEIL (CG74), Monsieur GALLAND (CG74), Emilie GUYARD (Chambre d'Agriculture 74), Monsieur VIONNET (Mairie de Vanzy), Monsieur DEBRUILLE (ONEMA), Monsieur REIGNIER (ARS).

**Annexe au compte-rendu :**

- document « 11-10-06 remarques FA Geomorpho.pdf » transmis par le SMECRU aux prestataires et au CoTech le 10 octobre 2011 synthétisant les remarques exprimées par le COPIL par mail ou lors de la réunion de COPIL.

**Pièce jointe au compte-rendu :**

Présentation des prestataires

Documents de travail :

- **16 Fiches-actions + 2 FA OPTION** : 13 transmises par mail les 14 et 16 septembre 2011 + 3 fiches actions transmises en version papier lors du COPIL.  
2 fiches action (FA2 et FA3) en attente (pour précision par le COPIL du contenu)

Liste et propos des différentes interventions :

<b>Intervenant</b>	<b>Contenu de l'intervention</b>
<b>Dynamique Hydro et Hydrétudes</b>	Présentation illustrée d'un PowerPoint : Eléments présentés : - Rappel des objectifs du plan de gestion - présentation des fiches-actions et discussions : contexte, objectifs, actions, coûts
Fiche-action 01 – Amont du pont des Douattes	
<b>AERMC/REGION</b>	Mieux préciser les objectifs (protection, transit, mobilité) afin de déterminer les financements possibles ou non. Rappelent que la protection des biens et des personnes n'est pas éligible aux financements AERMC et Région

<b>HYDRETTUDES</b>	Souligne que, même sans enjeu route, la remobilisation des bancs est importante aux vues des faibles apports de matériaux solides et de l'incision.
<b>CG</b>	Rappelle l'enjeu AEP sur le secteur Souhaite que les amorces soient conséquentes pour garantir au mieux le succès de l'opération.
<b>DDT</b>	Rappelle que des amorces trop conséquentes pourraient participer à la chenalisation du cours d'eau
<b>COFIL</b>	Discussion sur les conséquences de l'absence de crue morphogène : les amorces proposées ne permettront pas la mobilisation des atterrissements. Souhaite des éléments pour connaître la probabilité de réussite de l'action. Revoir la possibilité des réaliser les travaux en deux phases, mais de manière simultanée. Etudier la mise en place d'épis
<b>FRAPNA</b>	Rappelle la présence de Renouées et la nécessité de précautions pendant les travaux. Demande que la revégétalisation des espaces mis à nus soient étudiés pour éviter des terrains propices à la colonisation.
<b>SMECRU</b>	Les précautions seront intégrées dans les cahiers de charges de travaux. Cependant, l'invasion en ce point est telle que la lutte engagée par le SMECRU ne concerne pas ce secteur.
Fiche-action 02 – Protection de berge	
<b>SMECRU</b>	Faire parler les données terrain (cartes, localisation, ...), prioriser les secteurs où l'intervention est nécessaire.
Fiche-action 03 – Plan de gestion des matériaux solides	
<b>BET</b>	Ces documents font partie d'une étude à part entière (DLE-DIG, ...). Cette prestation n'est pas prévue dans le cadre de cette étude, en revanche, il est possible de donner un certain nombre d'indications quand aux éléments et à la structure des dossiers.
<b>SMECRU</b>	Prendra à sa charge la réalisation de ces dossiers en interne, sur la base d'une fiche action détaillée (priorisation des atterrissements, zones de recharge, etc.)
Fiche-action 04 – Mise en place d'un espace de liberté	
<b>CG</b>	Fait remarquer qu'il est propriétaire de nombreuses parcelles en bord de cours d'eau. Il livrera les informations aux BET afin qu'elles soient intégrées dans la fiche-action
<b>COFIL</b>	Pourquoi l'ambition ne porte qu'à hauteur de 10% de la superficie ? ⇒ Ce chiffre est arbitraire, il peut bien entendu être modifié. Les secteurs prioritaires devront apparaître dans la fiche action
<b>FRAPNA</b>	Craint qu'un objectif chiffré d'acquisition dans les indicateurs entraîne une évaluation peu pertinente des actions du Contrat de Rivières
<b>CG/SMECRU</b>	Une fiche action « politique foncière » sera réalisée par le SMECRU en fin de phase d'élaboration du contrat, elle rassemblera toutes les actions touchant au foncier, et proposera une priorisation en fonction de l'ensemble des enjeux.

Fiche-action 06 – Gestion des embâcles	
<b>DDT</b>	Rappelle que tout le bois mort n'est pas à retirer Demande que le chapitre « conditions d'interventions » soit approfondi
<b>SMECRU</b>	Informe que le plan de gestion de la ripisylve et des bois morts (PG) est en cours sur le bassin versant (réalisé en interne par le Technicien)
<b>FRAPNA</b>	Ne souhaite pas que le mot « multitude » soit conservé dans cette fiche Demande que les objectifs de gestion soient précisés dans la fiche action Demande à ce que les conditions d'accès et aménagements nécessaires pour l'accès aux zones de retrait d'embâcles soient précisés dans le PG
<b>DDT</b>	Rappelle que le barrage de Seyssel n'a pas vocation à accueillir l'ensemble des embâcles (y compris celles traitées) du bassin des Ussets. Souhaite ainsi que soit inscrite une élimination des déchets le plus souvent possible.
<b>COFIL</b>	Présence du site N2000 les Ussets à l'aval de Frangy et nécessité d'adapter les mesures proposées aux espèces et milieux présents ⇒ Les FA géomorpho seront également transmises au prestataire de l'étude N2000 pour s'assurer de leur compatibilité au site
<b>COFIL</b>	Débat sur l'intérêt de l'action piège à embâcles : peu d'options de positionnement et accès à rouvrir, risque d'érosion et de contournement d'obstacle, activité canoë... ⇒ Décision de réévaluer l'intérêt de l'action « mise en place d'un piège à embâcles en amont du verrou de Serrasson » lors du bilan mi-parcours du contrat de rivières, en fonction de la réussite des autres actions (PG, etc.). ⇒ Action à proposer en dernière priorité
Fiche-action 08 – Méandre de Pont Rouge	
<b>COFIL</b>	Les BET s'accordent à retravailler cette fiche. Il est nécessaire de reprendre les objectifs et éventuellement de proposer plusieurs solutions possibles. La question de l'entretien du chenal est également posée.
Fiche-action 09 – Suivi géomorphologique	
<b>SMECRU</b>	Précise que cette fiche sera intégrée à une fiche globale de suivi de l'ensemble du contrat de rivière
Fiche-action 11 – Gestion des atterrissements – Méandre de Mons	
<b>AERMC</b>	Rappelle que la partie liée aux enjeux bien et personnes ne sont pas éligibles aux financements de l'AERMC. Il convient donc de mieux préciser les objectifs.
<b>HYDRETTUDES</b>	Souligne l'objectif fort de la fiche action de rétablir la mobilité pour limiter l'incision
<b>SMECRU</b>	Insiste sur la possibilité d'obtenir des financements à partir du moment où les aménagements permettent de recréer de la mobilité sur la rive opposée, et si les protections sont végétalisées
<b>FRAPNA</b>	Explique l'importance de l'aire de repos d'un point de vue loisirs/paysage
<b>SMECRU (Mr</b>	N'est pas favorable aux enrochements, mais plutôt aux épis pour plus de

<b>Bunz)</b>	<p>mobilité du cours d'eau. Rappelle que ce secteur est en bordure de l'espace de liberté des Usses.</p> <p>Concernant l'enjeu route, il est favorable à des actions préalables plutôt que des interventions d'urgence : pris assez tôt, ces problèmes peuvent être traités en tenant compte du milieu, les actions d'urgence consistent souvent à de l'enrochement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La FA précisera les actions court/long terme à réaliser</li> <li>⇒ Précisera les objectifs et enjeux (incision et mobilité/protection de route)</li> </ul>
<b>AERMC</b>	A recouper avec la fiche action 12
<b>Fiche-action 12 – Conserver les largeurs de la bande active</b>	
<b>COFIL</b>	<p>Mieux localiser les atterrissements dans la Fiche action</p> <p>Idem FA 1 : question de l'efficacité de l'action en l'absence de crue</p> <p>A mettre en lien avec les fiches action 14 et 15</p>
<b>DDT</b>	<p>Dans la mise en œuvre de ce type de travaux, il conviendra de ne pas régaler les sédiments en homogénéisant les faciès et/ou en détruisant les frayères</p> <p>Souhaite que les modalités de mise en œuvre de l'action précisent les questions de températures, faciès, frayères, etc.</p>
<b>CNR</b>	Souhaite des recommandations (légal et techniques) pour adapter les modalités d'intervention de la CNR lors de ses opérations de curage, dans le cadre de sa mission d'intérêt général pour limiter l'impact du barrage.
<b>DDT</b>	Demande qu'un plan de gestion plus global sur 4/5 ans soit réalisé.
<b>SMECRU</b>	Ne pas reprendre dans cette fiche le secteur en amont du pont des Douattes (le traiter dans la FA 1)
<b>Fiche-action 13 – Atterrissements au droit des ponts</b>	
<b>COFIL</b>	Demande pourquoi cette FA n'est pas intégrée à la FA 12
<b>AERMC</b>	Rappelle que la partie liée aux enjeux bien et personnes ne sont pas éligibles aux financements de l'AERMC. Il convient donc de mieux préciser les objectifs.
<b>DDT</b>	Ne pas oublier, lors de la mise en œuvre, de définir qui est le propriétaire du pont ?
<b>Fiche-action 14 – Régulation des ouvrages de traversée et gestion des méandres</b>	
<b>AERMC</b>	Rappelle que la partie liée aux enjeux bien et personnes ne sont pas éligibles aux financements de l'AERMC. Il convient donc de mieux préciser les objectifs.
<b>DDT</b>	Dit que les communes sont informées de la nécessité de rétablir la franchissabilité des ouvrages. Des interventions sur les ouvrages OH1 et 2 sont/seront (?) prévus par la commune
<b>Option – seuil du Chosal</b>	
<b>SMECRU</b>	Ne souhaite pas engager de telles sommes au regard du gain escompté. Souhaite que des solutions plus légères soient envisagées (simple échancrure sur l'ouvrage, prise en compte de l'usure de l'ouvrage...) pour limiter l'impact financier, mais aussi sur le milieu.

<b>Maire de Cruseilles C.BUNZ</b>	Suggère que la route soit moins/pas préservée, celle-ci étant secondaire
<b>DDT</b>	Voir la possibilité de faire l'action en 2 étapes, pour pouvoir s'adapter à mi parcours
<b>COPIL</b>	Nécessité de prise en compte du contexte foncier de l'ouvrage

## **Diagnostic hydro-géomorphologique des cours d'eau du bassin versant des Usse**

Réunion de RENDU de l'étude :  
Présentation et validation du schéma de gestion et des actions à mener  
du 20 septembre 2011 à Frangy

### **ANNEXE 1 au COMPTE RENDU :**

DOCUMENT DE RETOUR DU COPIL rédigé par le SMECRU et transmis au prestataire et au CoTech  
le 10 octobre 2011

Rédacteur de l'annexe : P BROUST, SMECRU

Ce document intitulé « 11-10-06 remarques FA Geomorpho.pdf » synthétise les remarques exprimées par le COPIL par mail ou lors de la réunion de COPIL du 20 septembre 2011.